

et le Saguenay. Il y a là trois ou quatre comtés. Chaque comté doit avoir une population d'au moins 15,000 à 20,000 âmes.

Il y a plus de 60,000 âmes entre Québec, Chicoutimi et les autres endroits voisins. Cette population est captive durant sept ou huit mois de l'année, ne pouvant communiquer avec le reste du monde qu'au moyen de traîneaux. Comment, le parlement va-t-il la tenir dans cet état-là? N'a-t-elle pas gagné ce qu'elle demande? N'a-t-elle pas contribué à créer la richesse du pays? N'a-t-elle pas donné de braves citoyens au pays? Quiconque a voyagé entre Québec, baie Saint-Paul, Murray-Bay, Chicoutimi et Saguenay, sait qu'il y a là des Canadiens courageux. Ils ne sont pas tous Français. Je veux que cette Chambre sache qu'une bonne partie de la population de la rive nord du Saint-Laurent est composée d'Écossais, d'Anglais et d'Irlandais des vieux régiments que l'Angleterre amena ici pour faire la conquête du Canada. Ils se fixèrent sur la rive nord de Murray-Bay. Murray-Bay est aussi français qu'il peut l'être, mais Murray était un des officiers de l'armée anglaise qui se fixèrent là et il donna son nom à la localité. Tous ces officiers anglais, irlandais et écossais qui s'établirent là, il y a plus de cent ans, sont aujourd'hui plus Français que les Français eux-mêmes, et nous sommes priés de laisser captive cette population qui a tant fait pour nous. Je dis que cela n'est pas juste, et je dis franchement que tout en étant hostile au gaspillage ou à l'emploi inutile de l'argent, je me demande, lorsque je vois un gouvernement sage donner pour des entreprises de chemins de fer non pas deux ou trois millions de dollars mais des centaines de millions, je me demande, dis-je, qu'est-ce qui peut bien l'empêcher de donner de l'aide aux habitants isolés et méconnus de cette partie du Québec? Il y a deux ans, nous avons trouvé que c'était peu de voter \$45,000,000 au chemin de fer Nord-Canadien. Aujourd'hui, quinze millions est une bagatelle, et notre parlement est prié de refuser quelques miettes à la province du Québec. Qu'est-ce que cela signifie? Avons-nous deux poids et deux mesures?

Qu'est-ce que les actionnaires du chemin de fer Nord-Canadien ont-ils fait de plus que ces gens de la rive nord de la province du Québec? Et est-ce que c'est la population des provinces du Québec et de l'Ontario qui paient une grande partie pour ces chemins de fer? Elle paie par tête les cinq septièmes de la dépense. Il n'y a pas plus de 700,000 âmes dans les Provinces maritimes; pas plus de 1,500,000 dans tout le Nord-Ouest, et le reste du Canada compte 5,000,-

000. Donc l'Ontario et le Québec paie pour construire ces chemins dans l'Ouest, et nous n'hésitons pas à voter des millions et des millions à ceux qui se sont mis à la tête de ces nobles entreprises. Nobles est bien le mot; mais ces entreprises ne donnent pas de revenus; mais tous les gouvernements sont aux pieds des initiateurs de ces entreprises. Ils n'ont qu'à passer le chapeau, et le gouvernement du Canada, qu'il soit libéral ou conservateur, verse son argent dans le chapeau. Mais on s'oppose à ce que le gouvernement acquière des chemins de fer dans le Québec, des chemins de fer dont deux donnent déjà des dividendes. Je ne m'inclinerai pas devant une pareille opposition. Je ne m'occupe pas de savoir ce qu'est Rodolphe Forget. Il peut avoir été nommé vingt fois chevalier; il peut avoir induit en erreur des capitalistes étrangers; il peut les avoir engagés à perdre leur argent dans l'exécution de ses projets; je n'ai rien à voir dans cela. Tout ce que je sais, c'est qu'il y a devant le parlement une proposition tendant à demander au pays d'acheter trois chemins de fer d'une certaine longueur avec un certain équipement et un certain revenu. Je suis prêt à approuver ce marché, sans égard aux résultats désastreux qu'ont eu les transactions de sir Rodolphe Forget et ses associés. J'accepte la responsabilité que nous a imposée le gouvernement; je prétends que cette région du Québec a droit à ce service, et je crois que le gouvernement a pris suffisamment de précautions pour protéger les intérêts du public dans l'espèce.

La Chambre vote sur l'amendement, qui est rejeté.

L'honorable M. WATSON: Je crois que M. Thorne a probablement oublié qu'il avait "païré" avec M. Thompson.

L'honorable M. THORNE: J'ai "païré" avec M. Thompson seulement pour hier.

L'honorable M. DANIEL: Je n'ai pas perdu mon vote pour avoir "païré" avec M. Beith. Si j'avais voté, je l'aurais fait contre l'amendement.

La motion est adoptée et le bill lu une deuxième fois.

La Chambre se forme en comité général pour l'étude du bill.

(Au comité.)

Article 2.

L'honorable M. DANDURAND: J'ai dit que je proposerais, lorsque nous serions en comité, un amendement à cet article, et je propose maintenant que les mots "rai-